

## Fiche DOCOMOMO – L'hôpital Édouard Herriot à Lyon



Fig. 1 - Entrée de l'hôpital Edouard-Herriot, Lyon, Carte postale, n.d., Bibliothèque municipale de Lyon, B03CP6900 002377

### 1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

---

Nom usuel du bâtiment : Hôpital Édouard-Herriot (HEH)

Numéro et nom de la rue : 5, place d'Arsonval 69003 Lyon

### PROPRIETAIRE ACTUEL

---

Nom : Hospices civils de Lyon

Adresse : 3, quai des Célestins 69229 Lyon cedex 02

Téléphone : 04 72 11 80 88

Internet : <https://www.chu-lyon.fr/hopital-edouard-herriot>

### ETAT DE LA PROTECTION

---

Type : monument historique (protection partielle par inscription)

Date : l'hôpital a bénéficié de trois campagnes de protection au titre des Monuments historiques en 1967 (arrêté du 13 décembre), en 1989 (arrêté du 31 janvier) et en 2006 (20 novembre)

*L'hôpital de Grange-Blanche, dénommé hôpital Édouard Herriot par une délibération du 25 mai 1935, propriété des Hospices civils de Lyon, est situé dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, dans le quartier médical de Grange-Blanche, et s'étend sur une parcelle de seize hectares. L'hôpital a bénéficié de trois campagnes de protection au titre des Monuments historiques en 1967 (arrêté du 13 décembre), en 1989 (arrêté du 31 janvier) et en 2006 (20 novembre)<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> <https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00117813>

Patrimoine dévalorisé, protections insuffisantes, indifférence des pouvoirs publics et de nombre d'acteurs culturels, démolitions spectaculaires, le constat relatif à la conservation de l'œuvre de Tony Garnier (1869-1948) à Lyon est sans appel. Au fil des décennies, plusieurs réalisations emblématiques de l'architecte ont été détruites ou défigurées comme en témoignent les anciens abattoirs de la Mouche à Gerland (Lyon) dont la démolition débute dès 1974 ; seule la grande halle du marché aux bestiaux a été sauvée in extremis et transformée au début des années 2000 en salle de spectacles<sup>2</sup>. Dès 1967, le stade de Gerland est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Il s'agit du premier monument du XX<sup>e</sup> siècle de la région lyonnaise à bénéficier d'une mesure de protection qui devait se révéler complètement illusoire à considérer combien les aménagements réalisés en 1984 et en 1996 l'ont rendu méconnaissable. En 1991, deux des trois villas construites par Garnier dans les années 1910 à Saint-Rambert (Lyon 9<sup>e</sup>) ont été inscrites à l'Inventaire, même si, aujourd'hui, seule l'ancienne villa de Catherine Garnier conserve encore sa physionomie originelle. La villa de l'architecte sera frappée d'alignement en 1958 et partiellement détruite avant d'être considérablement transformée ces dernières années. La troisième maison a également fait l'objet d'importants travaux de modernisation qui restent néanmoins dans le respect de l'esprit de l'œuvre de Tony Garnier. Alors que le monument aux morts de l'île aux Cygnes est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1982, la vacherie municipale du parc de la Tête d'Or a été un temps menacée de démolition et son statut reste précaire, et il en va de même du quartier des États-Unis qui fera l'objet d'une importante campagne de revalorisation entre 1983 et 1995. Ce dernier chantier devait – on le sait – jouer un rôle majeur dans la sensibilisation des habitants comme du grand public à l'héritage de Garnier. En 1991, le musée urbain Tony Garnier se verra ainsi décerner le label de la « Décennie mondiale du développement culturel » par l'Unesco mais trente ans plus tard, malgré l'inscription récente des immeubles « prototypes » d'origine (octobre 2023), le quartier ne bénéficie toujours pas d'une protection suffisante contrairement aux gratte-ciel de Villeurbanne, par exemple. La même année, l'ancienne école de tissage, construite par l'architecte entre 1927 et 1933, a bénéficié d'une mesure d'inscription (arrêté du 19 novembre), s'étendant à la villa du directeur, qui ne préservera pourtant pas cette dernière réalisation d'une extension peu en accord avec le dessin de la façade de l'école. Plus récemment (2021), la piscine municipale de Gerland, œuvre méconnue de Garnier et située dans le périmètre de protection du stade, a été détruite malgré un recours de l'association Patrimoine-Environnement et la mobilisation de l'association de préfiguration de l'Institut Tony-Garnier.

Bien que l'hôpital Édouard-Herriot bénéficie de la protection du périmètre de sa chapelle depuis 1967, ses cheminées monumentales ont été abattues en 2001 pour des raisons de sécurité et, plus récemment, le pavillon H a été détruit en 2015 dans une certaine indifférence et remplacé par un nouveau bâtiment de 18 000 m<sup>2</sup>, conçu sur les plans de Michel Rémon et de François Chatillon, architecte en chef des Monuments historiques, et livré en 2017. Comment expliquer qu'aucune réalisation de l'architecte ne soit classée au titre des Monuments historiques ? Cette question se fait l'écho du véritable malaise qui entoure l'œuvre de Garnier à Lyon à l'image des nouvelles menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'hôpital Édouard-Herriot puisque les pavillons E et F – objets de la présente fiche – sont actuellement menacés de démolition (partielle ?) par les Hospices civils de Lyon dans le cadre d'un vaste projet de restructuration du site hospitalier.

---

<sup>2</sup> L'année suivante, les façades, les toitures ainsi que le grand hall de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt seront inscrites au titre des Monuments historiques (arrêté du 15 janvier 1975).

Il faut toutefois attendre l'arrêté du 31 janvier 1989 pour que les protections soient étendues aux pavillons K, A et D ; les deux pavillons d'entrée K et A formant la façade urbaine du complexe hospitalier sur la place d'Arsonval. S'ajoute également, toujours en 1989, la protection des façades et des toitures de l'économat et de la direction mais encore des lampadaires et des grilles d'entrée – toujours place d'Arsonval –, des piles octogonales des clôtures, avenue Rockefeller et rue Viala ainsi que des cheminées. Des éléments de composition sont également pris en compte dans ce dernier arrêté dans le dessein de préserver la hiérarchie qui organise les voies de circulation : la trame, matérialisée par les voies de circulation, et son dessin urbain (pans coupés aux croisements des allées, largeur), les trottoirs ainsi que les espaces verts qui les bordent. Il en va de même des cours anglaises et du mur de clôture rue Viala ainsi qu'avenue Rockefeller, mais aussi de la topographie du site (le talus du sud et son grand escalier, le dénivellement au nord avec le garde-corps qui matérialise la séparation entre les deux zones basse et médiane), comme du réseau souterrain subsistant et des éléments qui l'agrémentent, notamment les dalles en pavés de verre qui apporte un éclairage naturel aux galeries.

La campagne de protection sur les bâtiments conduite en 2006 ne s'étendra pas aux bâtiments dont la démolition est programmée dans le cadre du projet de restructuration et de modernisation du site de Grange-Blanche, élaboré au début des années 2000 « pour lesquels une reconstruction a paru préférable au vu de la profonde dénaturation qu'ils ont subie », selon les termes de l'arrêté. Dans le détail, sont exclus de la protection : les pavillons E, F, I, H, P, V et les bâtiments situés au nord (10, 9, 8, 26, 27, 6, 5, 3, 28, 30, 15, 14, 13, B), au centre du site (bâtiments 19 et 25), à l'est (bâtiment 23), au sud (le transformateur n° 24 et le bâtiment STU situé entre les pavillons S et T. 2).

L'ensemble des autres bâtiments est inscrit au titre des Monuments historiques par inscription des façades et des toitures à l'exception des éléments parasites rajoutés en extension de surface ou en surélévation. Les pavillons situés au sud S, T et U ainsi que ceux situés dans la partie médiane O, N, M, L, J et K et A (extension à toutes les façades et toitures), 4 (extension à toutes les façades et toitures), 18, C, G, R, 21. Sont également inscrits, les bâtiments situés au nord 7, 12 et 22, ainsi que le pavillon X, sa cour, ses couloirs de circulation. Les façades, toitures et charpente du bâtiment 2 sont également inscrites au titre des Monuments historiques.

Relevons que depuis 1967, l'inscription de la chapelle permet désormais à l'architecte des Bâtiments de France de donner un avis sur les travaux projetés dans son périmètre. C'est ainsi qu'en mars 1982, les permis de construire déposés pour le bâtiment 10 et le pavillon P seront bloqués, car les projets confiés à des architectes différents ne respectaient pas l'œuvre de Garnier : « Il me paraît essentiel que les différents intervenants se fixent une écriture commune et la respectent<sup>3</sup> ». Les hautes cheminées de la centrale électrique, datant de 1931 et construites selon le système Monnoyer, ont fait l'objet d'un permis de démolir en 1996 en raison de leur état sanitaire tandis que le pavillon H a été démoli en 2015.

*Cette dernière campagne de protection a scrupuleusement tenu compte des projets de réaménagement et de restructuration du site autour du nouveau pavillon H, situé au cœur du plan de masse, afin de libérer un foncier suffisant pour de futures extensions en lieu et place des pavillons existants. De fait, cette protection partielle ne tient aucun compte de l'échelle urbaine du projet de Garnier et de la profonde cohérence du plan pavillonnaire au profit d'un découpage du site qui s'apparente à une forme de grignotage urbain. Jusqu'à présent, les*

---

<sup>3</sup> Cité par Maryannick Chalabi dans son étude : <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/IA69002127>

*protections au titre des Monuments historiques n'ont en aucune façon infléchi les logiques de restructuration et de destruction en cours.*

**ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION**

---

Nom : Direction régionale des Affaires culturelles AURA

Adresse : Le Grenier d'Abondance 6 quai Saint-Vincent 69283 Lyon

Téléphone : 04 72 00 44 00

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

---

Commande : Ville de Lyon pour les Hospices civils de Lyon

Architecte : Tony Garnier

### CHRONOLOGIE

---

Date du concours : 1909

Date de la commande : 1909

Période de conception : 1908/1910-1912

Durée du chantier : 1913-1933

Inauguration : 1933 (en décembre 1937, la Ville de Lyon remet, par acte notarié, l'hôpital Édouard-Herriot aux HCL en pleine propriété, en échange de l'hôpital de la Charité et de divers terrains)

Les premières années d'activité de Garnier demeurent indissociablement liées aux projets de désaffectation de l'hôtel-Dieu qui voient le jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. À l'ère de l'hygiénisme, la présence d'un hôpital d'une telle ampleur en centre-ville est alors considérée par nombre de contemporains comme un danger permanent en matière de santé publique. C'est ainsi qu'en 1903, Jules Courmont, professeur d'hygiène à la faculté de Médecine de Lyon, propose la désaffectation de l'établissement et sa destruction à l'exception de la façade historique de Jacques-Germain Soufflot. C'est dans cette perspective que Garnier établit ses premiers projets de transformation dès son retour de Rome en 1905 puis, en 1917-1918. À compter de 1908, la désaffectation de l'hôtel-Dieu est conditionnée à la construction d'un nouvel hôpital en périphérie de la ville, le site de Grange-Blanche est d'ailleurs choisi la même année. Entre-temps (décembre 1904), le service d'architecture des Hospices civils de Lyon est supprimé au profit de la constitution d'un corps de cinq architectes libéraux qui reçurent chacun l'un des cinq secteurs hospitaliers des Hospices civils. Garnier se voit confier celui touchant à l'hôtel-Dieu ainsi qu'à l'administration centrale. C'est précisément en qualité d'architecte de l'hôtel-Dieu que Garnier se verra confier le chantier du futur hôpital de Grange-Blanche quelques années plus tard.

Ce n'est toutefois qu'en octobre 1909 que Garnier concourt comme architecte des Hospices civils au poste d'architecte en chef du futur hôpital à l'issue d'une consultation qui ne réunit pas moins de cinquante-quatre concurrents. L'architecte souligne dans sa lettre de candidature combien l'architecture hospitalière lui est familière, qu'il s'agisse de son association à Alphonse Legros lors du concours ouvert pour la construction de l'hôpital Boucicaut à Paris, construit entre 1894 à 1897, de son prix Chenavard de 1896 (un sanatorium pour les officiers et soldats convalescents des armées de Terre et de Mer) comme des multiples équipements étudiés au cours de son séjour romain : « j'ai fait une étude considérable des constructions d'hôpita[ux] généra[ux], hôpita[ux] des contagieux, hospices de vieillards, d'incurables, sanatorium, etc.. ; dépendant d'Une Cité industrielle », avant d'ajouter que ces six dernières années, il s'était livré à l'étude de tous les concours d'hôpitaux contemporains ; dernière investigation qui devait se révéler des plus précieuses lors du futur voyage d'études qui sera organisé quelques mois plus tard en vue de la construction de Grange-Blanche. Garnier s'affirme donc comme un spécialiste de la construction d'hôpitaux et cette qualité lui est immédiatement reconnue à en juger ses projets pour un sanatorium franco-américain (1917),

---

<sup>4</sup> Sur l'affaire de la désaffectation de l'Hôtel-Dieu et la genèse de l'hôpital de Grange-Blanche, nous renvoyons à notre article, « Édouard Herriot et Tony Garnier, retour sur un mythe fondateur », *Le Demi-siècle d'Édouard Herriot*, Bruno Benoit (dir.), actes de colloque (19-20 octobre 2017), Lyon, Sciences Po / LARHRA, Lille, Presses du Septentrion, 2019, p. 111-124 et du même auteur « Tony Garnier et l'affaire de l'hôtel-Dieu », *Bulletin de la Société académique d'architecture de Lyon*, hors-série, « L'Hôtel-Dieu de Lyon », mai 2012, p. 99-101.

son projet de sanatorium pour Saint-Pierre du Touvet (1923) comme, plus tardivement, sa proposition pour la cité hospitalière de Metz (1933). On relève en particulier que les équipements de la Cité industrielle sont présentés comme des études à part entière, confirmant, comme s'il était encore nécessaire de le souligner, le caractère matriciel de son projet utopique.

C'est dans un contexte houleux qu'à la fin du mois de décembre 1909, une commission menée par le médecin hygiéniste et professeur à la faculté de Médecine de Lyon Jules Courmont entame un voyage en Allemagne et au Danemark dans le dessein d'étudier les principaux hôpitaux de Francfort-sur-le-Main, de Berlin, de Copenhague, de Hambourg et de Cologne. « Il faut que Lyon possède un grand hôpital moderne », écrit-il dans *Lyon médical* le 23 janvier 1910<sup>5</sup>. La publication du minutieux rapport de la délégation n'apaisera certes pas les oppositions, mais permettra d'étayer le projet d'arguments scientifiques imparables à l'aune des expériences européennes contemporaines, à charge pour Garnier de matérialiser les ambitions de son commanditaire. L'architecte ou plutôt l'un de ses collaborateurs – le nom d'Émile In-Albon (1865-1926) a été cité – redessinera toutes les pièces graphiques du rapport rédigé par Herriot lui-même, attentif à ce que les différents programmes hospitaliers visités soient reproduits à la même échelle ; le livret s'ouvre sur la mise en perspective des masses de l'hôtel-Dieu avec le site de Grange-Blanche (Plans comparatifs n° 5)<sup>6</sup> : « Notre ambition » – écrit Herriot – « serait que l'hôpital futur de Lyon devint cet hôpital type ; c'est avec ce désir que nous avons poursuivi notre voyage en Allemagne et au Danemark ». En février 1910, Garnier transmet à Herriot les pièces graphiques pour son étude comparée : « J'ai dressé les plans comparatifs des différents hôpitaux visités par la commission de désaffectation de l'hôtel-Dieu pendant son voyage. J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de ces dessins qui vous permettra de faire de faciles comparaisons graphiques. En ce moment, je dresse un plan de détail de tous les pavillons que nous avons vus<sup>7</sup> ». La part respective prise par Herriot et Garnier dans l'organisation de ce voyage et, en particulier, dans le choix des réalisations visitées reste difficile à établir. Nul doute que le maire et l'architecte aient longuement échangé dans la perspective de cette odyssée décisive ; Herriot jouant effectivement son avenir politique à Lyon et Garnier, sa carrière. Les plans du nouvel hôpital sont promptement arrêtés : un avant-projet est dressé le 29 août 1910, puis un second, le 23 mars 1911. Entre-temps, Herriot demande un avis officiel au corps médical et Garnier transmet ses projets à cette fin le 19 juin 1912 avant d'être adoptés à l'unanimité des membres de la commission médico-chirurgicale formée au sein des Hospices civils de Lyon<sup>8</sup>. Toujours est-il qu'Herriot veillera attentivement à médiatiser son voyage à peine rentré, multipliant les interventions dans la presse professionnelle et les quotidiens. Si l'on en croit le maire de Lyon, c'est au cours du voyage de 1909 que Herriot et Garnier firent pleinement connaissance.

L'entreprise de Grange-Blanche revêt une importance majeure pour Herriot qui entend faire connaître le projet de nouvel hôpital au-delà des seules limites administratives de sa ville ; le rapport publié avec Garnier en 1911 contribuera fortement à sa promotion. Herriot dressera attentivement la liste des destinataires du livret imprimé : membres du conseil général du Rhône, du conseil d'administration des Hospices civils, du conseil municipal sans oublier la

---

<sup>5</sup> Pierre-Louis Laget, « Les voyages d'étude dans l'élaboration du parti architectural des édifices hospitaliers : Grange-Blanche dans le concert européen », dans *Tony Garnier, la cité industrielle et l'Europe*, actes du colloque international réunis par Philippe Dufieux, Lyon (28-29 novembre 2008), CAUE du Rhône, 2009, p. 177-199.

<sup>6</sup> Édouard Herriot, La désaffectation de l'Hôtel-Dieu. Rapport présenté au nom de la commission chargée d'étudier plusieurs hôpitaux modernes de l'Allemagne et du Danemark, plans de Tony Garnier, Lyon, Imprimerie nouvelle, s. d. [1910], 60 p et pl.

<sup>7</sup> Arch. mun. Lyon, 955 Wp22, Lettre de Tony Garnier à Édouard Herriot, 8 février 1910.

<sup>8</sup> Hospices civils de Lyon. Rapport du comité médico-chirurgical sur l'examen des plans de l'hôpital de Grange-Blanche, décembre 1912, Lyon, Association typographique lyonnaise, 1912, 29 p.

quarantaine de correspondants, essentiellement allemands et danois, du voyage de l'année précédente qui durent également assurer au projet lyonnais une certaine publicité à considérer notamment les multiples sollicitations reçues par la Ville de Lyon en provenance de Gênes, de Melbourne ou encore de Moscou. Il n'est pas rare non plus que des architectes demandent des renseignements concernant le futur hôpital – à l'image de l'agence Brockie & Hastings de Philadelphie par l'intermédiaire de l'architecte lyonnais expatrié aux États-Unis Paul Cret – ou fassent connaître au maire de Lyon leurs réalisations contemporaines. C'est ainsi qu'en septembre 1911, Herriot reçoit deux brochures sur le Rigshospitalet de Copenhague ; l'une est envoyée à Garnier, l'autre à la bibliothèque des Hospices civils. Une maquette en plâtre de l'hôpital de Grange-Blanche (6,23 x 5,26 mètres) sera commandée en avril 1911 et réalisée sur les plans de Garnier à destination des membres d'un congrès de médecine devant se tenir à Lyon cette année-là<sup>9</sup>. Toujours en 1911, la Ville de Lyon fait imprimer une plaquette détaillant le projet à travers des plans et des vues qui seront à nouveau publiés dans les *Grands travaux de la Ville de Lyon* en 1921<sup>10</sup>. Herriot mentionne notamment qu'en décembre 1911, Garnier lui a fourni un plan général de l'hôpital susceptible d'être diffusé. L'engouement contemporain autour du projet ne semble pas se démentir puisqu'en mars 1913, l'architecte demandera à la mairie centrale une centaine de plaquettes supplémentaires afin de répondre aux demandes d'informations qui se multiplient<sup>11</sup>. Les échanges entre Herriot et Garnier concernant le programme du futur équipement furent visiblement extrêmement nourris comme en témoigne l'envoi par l'architecte au maire le 21 décembre 1910 d'un article concernant l'hôpital de Copenhague publié la veille (*Salut Public*, 20 décembre 1910) et visité quelques mois plus tôt, « au cas où vous ne l'auriez pas<sup>12</sup> », lit-on en exergue annoté de la main de l'architecte. Sait-on par exemple que la maquette de l'hôpital de Grange-Blanche a figuré à l'Exposition universelle et internationale de San Francisco en 1915 ? Le 14 décembre 1915, le commissaire général de la manifestation télégraphiera à Herriot pour lui demander si la Ville consentirait à abandonner la maquette « déjà détériorée par le voyage aller »<sup>13</sup>.

Plus encore que les abattoirs de la Mouche, il semble au demeurant que le projet de Grange-Blanche ait permis d'éprouver un mode de fonctionnement qui se révélera d'une rare efficacité dans les années suivantes. Outre leur caractère exploratoire, ces voyages d'études et leurs relations sont destinés à convaincre l'opinion publique dans un exercice des plus délicats pour Herriot en ce qui concerne l'hôtel-Dieu. Si le premier voyage d'étude de 1906 fut visiblement déterminant dans la définition du vaste programme d'abattoirs – la Cité industrielle ne comportant qu'un équipement de taille réduite –, il n'est en revanche pas certain que les exemples européens aient influencé le parti du futur hôpital de Grange-Blanche de manière décisive à considérer le degré d'achèvement – notamment d'un point de vue graphique – du quartier hospitalier étudié dans la Cité industrielle.

En 1921, une requête des Hospices civils de Lyon enjoindra Garnier à surélever plusieurs pavillons de Grange-Blanche, alors en construction, afin d'augmenter le nombre de lits ; l'architecte en appellera au respect de l'œuvre engagée : « Je vous disais qu'en établissant le projet j'avais dû faire état de certaines hauteurs des constructions pour calculer la largeur des espaces libres. Il y a donc impossibilité de modifier sensiblement cette hauteur sans commettre une faute grossière qu'aucun architecte ne voudrait avoir faite » – et d'ajouter non sans ironie : « en effet, si l'on venait aujourd'hui demander de surélever d'un étage les bâtiments du quai

---

<sup>9</sup> Arch. mun. Lyon 955 Wp 22, par un certain Masson, montant : trois mille francs.

<sup>10</sup> Projet de construction d'un nouvel hôpital à Grange-Blanche, Ville de Lyon, 1911, 20 p. et pl.

<sup>11</sup> Arch. mun. Lyon 955 Wp 22, lettre de Tony Garnier au chef du 4<sup>e</sup> bureau de la mairie centrale, 4 mars 1913

<sup>12</sup> Arch. mun. Lyon 955 Wp 22, article de presse collé sur papier annoté par Tony Garnier.

<sup>13</sup> La réponse du maire de Lyon n'a pas été conservée et la maquette ne fut jamais retrouvée.

et le grand dôme de l'hôtel-Dieu, il est facile de se rendre compte de l'effort déplorable obtenu. Il en est ainsi de Grange-Blanche<sup>14</sup>. »

On sait combien Herriot était attaché à la construction d'un hôpital moderne, projet fondateur de l'action municipale comme il le rappellera au seuil de sa vie : « Je revois encore l'enthousiasme qui animait le cher Tony Garnier, lorsque, peu à peu s'élevait cette cité médicale où nous voulions matérialiser la noble pensée de Michelet : *De toutes les fleurs, la fleur humaine est celle qui a le plus besoin de soleil*<sup>15</sup> ».

Garnier présentera plusieurs avant-projets qui tiendront notamment compte des observations de Courmont ; l'importance croissante des espaces d'enseignement en témoigne tout particulièrement. Le terrain retenu par la commission municipale est acquis par la Ville de Lyon le 5 juillet 1910. Le plan directeur est présenté dans un avant-projet daté du 30 septembre 1910. Le projet définitif est validé en 1911. En 1912, le montant des travaux atteint 13 368 300 frs. Les fondations sont commencées l'année suivante mais la guerre interrompra les travaux qui ne s'achèveront qu'en 1933<sup>16</sup>. À cette date, l'hôpital accueille 1 600 lits ; il sera inauguré le 14 juillet de la même année. À l'exception des locaux techniques, les pavillons et les bâtiments revêtent le même vocabulaire architectural : ils se composent d'un sous-sol éclairé par une cour anglaise au nord, d'un rez-de-chaussée, d'un ou de deux étages et parfois d'un troisième étage partiel. Tous les édifices sont construits en béton de mâchefer et sont couverts de toitures-terrasses. Relevons enfin que l'hôpital est également conçu comme un établissement universitaire dans lequel l'enseignement clinique revêt une importance majeure. Cette vocation se verra confirmée dans les années de l'entre-deux-guerres par la construction d'un véritable quartier médical autour de l'hôpital de Grange-Blanche, qu'il s'agisse de l'école d'infirmières-Rockefeller (1934), de la faculté de Médecine et de Pharmacie (1928-1932) comme du centre anticancéreux Léon-Bérard (1951-1953), conçus par l'architecte Paul Bellemain (1886-1953) qui se pliera à la manière de Garnier pour intégrer ces vastes équipements.

---

<sup>14</sup> Arch. mun. Lyon 1LP 1011, lettre de Tony Garnier au président du conseil général des Hospices civils de Lyon, 21 mai 1921.

<sup>15</sup> Louis Piessat, *Tony Garnier, 1869-1948*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1988, p. 29.

<sup>16</sup> À compter de d'octobre 1915, la Ville de Lyon emploiera près de cinq cents prisonniers allemands sur le chantier.

## ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

---

Au fil des décennies, l'hôpital a connu de nombreuses transformations ; prévu pour 1509 lits, en 1960, il en comptait 2803. De 1978 à 1988, sa capacité passe de 2045 lits à 1539. L'évolution de la médecine contemporaine conduit à des modifications sur un certain nombre de bâtiments, par surélévation, par épaissement ou par adjonction dans les cours anglaises et aujourd'hui par démolition. C'est ainsi que plusieurs pavillons, qui comptaient à l'origine deux ou trois étages ont été surélevés jusqu'à six niveaux. Les premiers travaux ont été conduits à partir des années 1950 sur le pavillon I, puis, à compter des années 1960, ceux-ci ont principalement touché à l'agrandissement d'une dizaine de pavillons. Ces agrandissements ont été réalisés par surélévation, par l'augmentation de l'emprise au sol ou bien par l'aménagement des sous-sols et l'occupation des cours anglaises. On relève à ce sujet que les différents architectes qui se succèdent sur le site de Grange-Blanche au cours des décennies 1950-1990 (René et Marcel-Xavier Salagnac, Eugène Gachon) veilleront à respecter l'œuvre de Garnier par la reprise de plusieurs motifs parmi lesquels les pans coupés aux angles, les joints horizontaux et les rangées de briques ainsi que les dés en pierre placés aux angles des constructions. Certains pavillons ont été profondément transformés parmi lesquels les pavillons J et K, qui sont reliés par un corps de bâtiment de deux étages et surélevés, le pavillon G, qui est agrandi en 1974, le pavillon C, qui a été entièrement remodelé en 1980, ou encore le pavillon L qui a été également surélevé<sup>17</sup>.

### *Un projet de modernisation controversé*

Dès 2000, dans le cadre d'une réflexion portant sur la restructuration générale des hôpitaux de l'agglomération lyonnaise, les HCL ont émis l'hypothèse d'abandonner le site au profit d'un nouvel hôpital construit à la périphérie de la ville. Toutefois, devant les montants estimatifs avancés, le maintien de l'hôpital historique de Grange-Blanche a été arrêté et dès lors, l'administration hospitalière s'est engagée dans une phase de restructuration et de modernisation de l'ensemble des hôpitaux lyonnais. L'hôpital Édouard-Herriot doit être réorganisé selon un principe de regroupement des plateaux techniques (urgences, imagerie, activités chirurgicales, soins critiques) ; les disciplines médicales devant être réunies en quatre pôles cliniques. Ce projet de modernisation reposa en premier lieu sur la réorganisation du plateau technique (blocs, soins critiques, urgences, imagerie) afin de répartir les activités définies par le schéma directeur immobilier ; le projet de modernisation devant conduire à la démolition à terme de six pavillons (E, H, F, I, P et V).

La première tranche du plan de restructuration, adopté en 2011, touche à la construction d'un nouveau bâtiment de 15 000 m<sup>2</sup> regroupant les blocs opératoires et les services de radiologie – livré en 2017 – construit en lieu et place du pavillon H, démoli en 2021. En décembre 2022, les HCL ont révélé au public la deuxième phase de rénovation, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2032, pour un budget de 160 millions d'euros. C'est donc par effet de grignotage – le terme ne s'applique-t-il pas à la démolition ? – que le plan de modernisation entend s'insérer dans l'hôpital de Garnier. Après le regroupement de l'imagerie au pavillon B, la création du centre des brûlés au pavillon I, la construction du bâtiment H, la modernisation des pavillons M et G, le projet de regroupement des urgences sur le pavillon N constitue le dernier volet de la première phase du projet qui conduit également à la démolition partielle ou complète, suivant les scénarios, des pavillons E et F.

---

<sup>17</sup> Pour une analyse détaillée des transformations survenues à l'hôpital depuis sa livraison en 1933, nous renvoyons à l'étude de l'Inventaire citée précédemment.

Afin de prévenir toutes critiques, les HCL n'ont eu de cesse de défendre l'idée que l'hôpital Édouard Herriot devait nécessairement s'adapter aux exigences liées à l'exercice moderne de la médecine tout en développant un dialogue fécond avec le patrimoine, insistant – dans l'ensemble des documents de communication – sur le respect du patrimoine Garnier, parlant même de « transformation patrimoniale » : « c'est une conciliation entre préserver l'acte architectural de Tony Garnier et la nécessité de l'adapter à l'hôpital de ville du XXI<sup>e</sup> siècle. Ça [*sic*] demande des concessions des deux côtés », affirmait François Marie, directeur régional adjoint des Affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en novembre 2018 (*Tribune de Lyon*, 5 décembre 2022). En contrepartie de ce programme de démolitions, les HCL ont lancé une étude patrimoniale (confiée à l'agence d'architectes Archipat) qui fixe les règles d'intervention à venir sur les pavillons et bâtiments subsistants ; les HCL s'étant engagés à respecter un certain nombre de principes pour la construction des bâtiments neufs (hauteur limitée, maintien de la lisibilité et de la trame du site, restitution de sa qualité paysagère). Pour ce qui concerne les pavillons E et F, les différents scénarios s'orientent vers une destruction des 4/5<sup>e</sup> des bâtiments pour ne conserver que les petits pavillons aux angles coupés au sud dans une opération de façadisme qui soulève aujourd'hui de nombreuses questions, fragilisant plus encore le projet de Garnier tout en banalisant son architecture en la réduisant à des fragments qui viendront se greffer – mais de quelle manière ? – avec les nouveaux blocs projetés sur l'emprise des pavillons détruits.

Rappelons que jusqu'au milieu des années 2010, l'hôpital Édouard Herriot avait conservé sa physionomie originelle malgré de multiples extensions et aménagements. Mais, jusque-là rien n'était irréparable. La restructuration exemplaire du pavillon N, destiné au service des urgences, par l'agence Soho architecture en 2023 montre qu'il est tout à fait possible d'insérer une architecture contemporaine de qualité sans dénaturer le site hospitalier conçu par Garnier. On peut manquer des souligner combien la destruction du pavillon H a créé un précédent dangereux en fragilisant la cohérence du plan urbain, formé de grands pavillons en U qui se répondent dans un jeu savant à l'échelle du site ; cette composition en redents constituant l'une des signatures de l'architecte.

### *Les pavillons E et F*

L'hôpital comprend plusieurs types de pavillons et de bâtiments, chacun ouvrant sur une cour anglaise qui permet l'éclairage des sous-sols. L'ensemble des constructions se distingue par une profonde unité de composition, faite de volumes simples relevés par une écriture architecturale commune. Les pavillons E et F appartiennent à deux typologies différentes (double et simple) ; ils s'élèvent sur des parcelles se développant au nord du pavillon H. Les pavillons E, H et N se distinguent par un plan en peigne avec une cour centrale et deux ailes perpendiculaires de part et d'autre de la cour. Le pavillon E, qui réunissait à l'origine une clinique médicale ainsi qu'un service hospitalier (auj. chirurgie orthopédique, chirurgie vasculaire et une unité de jour d'oncologie médicale et hépato-digestive) a connu plusieurs modifications : en 1962, une partie des sous-sols a été réaménagée (installation d'une antenne du centre de transfusion sanguine et d'un vestiaire sous l'aile est) ; en 1969, le pavillon a été surélevé d'un étage ; en 1971, l'amphithéâtre a été supprimé tandis qu'en 1989, de nouveaux travaux de rénovation ont été entrepris. Plus récemment, un bâtiment préfabriqué a été construit dans la cour du pavillon E et contraste vivement par sa volumétrie et ses revêtements (tôle ondulée) avec l'architecture de Garnier.

---

<sup>18</sup> <https://tribunedelyon.fr/urbanisme-immobilier/restructuration-de-lhopital-edouard-herriot-160-millions-deuros-engages-dici-2032/>

Le pavillon F, qui accueille un centre de médecine ambulatoire (pathologies osseuses et rhumatologie), appartient à la typologie la plus simple et se rattache au pavillon D dont il est le pendant ; les pavillons G, M, I et O, qui sont semblables, découlent également de cette dernière typologie. Ils présentent un plan en U avec une cour centrale ouverte au sud, entourée par deux ailes ouest et est, dissymétriques, terminées par deux avant-corps. Ajoutons que l'amphithéâtre et la salle d'opérations du pavillon F forment une saillie au nord. Les pavillons E et F ne s'élevaient primitivement que d'un étage sur rez-de-chaussée mais possèdent de vastes sous-sols éclairés au niveau des fossés en façade nord. Les circulations internes étaient formées originellement, à chaque niveau, de couloirs placés au sud, afin de privilégier une orientation des chambres au nord, tandis qu'un escalier principal se développe dans l'axe des pavillons auquel répondent des escaliers latéraux dans les ailes.

L'ensemble des constructions est en béton banché avec incrustation de rangs de briques décoratives et de dés de pierre au niveau des gorgerins. Les façades sont enduites de ciment, couronnées de trois rangs de briques vernissées jaunes surmontées d'une corniche cannelée soulignant le toit-terrasse. Les entrées des pavillons sont toutes identiques, elles sont précédées d'un emmarchement et bordées de garde-corps bas et de jardinières en pierre de Villebois surmontées de pergolas. Relevons enfin que les fenêtres possèdent un appui en pierre calcaire et sont occultées par des stores à lame de bois.

### 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

---

#### *Sources primaires*

Nous renvoyons principalement au Guide des sources présentes aux Archives municipales de Lyon, établi en lien avec l'exposition *Le maire et l'architecte, présentée du 16 octobre 2019 au 21 mars 2020 aux Archives municipales de Lyon* [en ligne]<sup>19</sup>. Nous renvoyons également à l'état des lieux bibliographique établi à l'occasion de cet événement. Seules sont mentionnées infra les publications relatives à l'hôpital Édouard Herriot.

#### *Publications sur l'hôpital Édouard-Herriot*

Anonyme, « Le transfert de l'Hôtel-Dieu », *La Construction lyonnaise*, t. 25, n° 11, 1er juin 1909, p. 121-122 ; n° 14, 16 juillet 1909, p. 158.

Archipat, Itinéraire bis (Frédéric Reynaud), *Hôpital Édouard-Herriot. Étude patrimoniale*, 2006, 263 p.

Dufieux Philippe, *Tony Garnier, la Cité industrielle et l'Europe*, Éditions CAUE du Rhône, 2009, 320 p.

Durand Paul, *Les installations thermiques d'un hôpital moderne. La centrale de Grange-Blanche*, *Technica*, juillet 1933, p. 1-27.

Gras Pierre, *Tony Garnier*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2013, 192 p.

Herriot (Édouard), *La désaffectation de l'Hôtel-Dieu. Rapport présenté au nom de la commission lyonnaise chargée d'étudier plusieurs hôpitaux modernes de l'Allemagne et du Danemark. Plans de M. Tony Garnier*, Lyon, Impr. municipale, 59 p.

*Hospices civils de Lyon. Centre hospitalier régional et universitaire. Hôpital Édouard-Herriot*, Villeurbanne, léger, 1979, 27 p.

*L'Hôpital Édouard-Herriot de Lyon. Grange-Blanche. Un hôpital pour la cité*, Lyon, Association pour le développement de l'information et des échanges aux hospices civils de Lyon, 1991, 123 p.

Laget Pierre-Louis, « Les voyages d'étude dans l'élaboration du parti architectural des édifices hospitaliers : Grange-Blanche dans le concert européen », dans *Tony Garnier : la cité industrielle et l'Europe*, CAUE, 2009, p. 197.

N. T., « Hôpital de Grange-Blanche, 1910-1935 », dans *Tony Garnier. L'œuvre complète*, Paris, Centre Pompidou, 1990, p. 155-157.

Pereyron, J., « Hôpital Édouard-Herriot à Lyon (hôpital de Grange-Blanche). Tony Garnier, architecte, grand prix de Rome », *La Construction moderne*, 1936-1937, t. 2, p. 741-755.

*Ville de Lyon. Projet de construction d'un nouvel hôpital à Grange-Blanche*, s.l., n.d.

---

<sup>19</sup> [https://www.archives-lyon.fr/sites/aml/files/2021-03/IR\\_tony\\_garnier.pdf](https://www.archives-lyon.fr/sites/aml/files/2021-03/IR_tony_garnier.pdf)

#### 4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

---

Le terrain, qui s'étend sur seize hectares, est marqué par une déclivité nord-sud de près de quatorze mètres – le point le plus bas est à la cote 176,50, le plus haut à 190,50 – qui invitera l'architecte à procéder à des nivellements destinés à dégager trois plateaux distincts reliés à l'échelle du site par des rampes et des escaliers : les services de médecine et de chirurgie seront construits dans la zone médiane, les services généraux et les services techniques ainsi que la chapelle seront placés au nord tandis que le service des contagieux sera isolé dans la zone la plus élevée au sud et séparé du reste de l'hôpital avec le service dévolu à la médecine et à la chirurgie infantile<sup>20</sup>.

Les bâtiments sont reliés entre eux par un vaste réseau de couloirs souterrains qui permet, au-dessus du sol, d'isoler visuellement les constructions et de conférer au traitement paysager une importance majeure. De nombreuses jardinières, auxquelles répondent invariablement des pergolas en béton armé, sont dispersées sur l'ensemble des bâtiments afin de végétaliser l'architecture. L'hôpital de Grange-Blanche se présente ainsi comme une vaste « cité des malades », organisée selon un plan orthogonal structuré par un réseau d'allées carrossables bordées de trottoirs. Il faut souligner le soin avec lequel l'architecte étudie les détails des constructions, qu'il s'agisse des entablements, des bandeaux de briques qui courent sur les façades ou encore de larges gorgerins qui coupent les angles des bâtiments.

L'entrée principale de l'hôpital, bordée de deux pavillons, compte pour l'un des morceaux les plus réussis de ce vaste ensemble hospitalier. Deux éléments se distinguent particulièrement : la chapelle, construite par un élève de Garnier, Louis Thomas, en 1934 et la centrale thermique – dont les cheminées ont été détruites –, semblable à celle des abattoirs de La Mouche.

---

<sup>20</sup> Pour une description détaillée des différents services et des pavillons, nous renvoyons à l'étude de l'Inventaire consultable en ligne : <https://patrimoine.auvergnhonealpes.fr/dossier/IA69002127>

## 5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

---

Tony Garnier décline une typologie mise au point dans les années 1900-1910 pour l'hôpital de la Cité industrielle et généralise à l'échelle de l'équipement lyonnais un système de galeries et de couloirs souterrains dans le dessein d'améliorer la fonctionnalité de l'hôpital tout en préservant le caractère de cité-jardin de l'hôpital avec des constructions basses. Aussi, malgré diverses extensions et constructions parasitaires (escaliers notamment), les pavillons E et F ont conservé leur physionomie originelle, qui demeure parfaitement lisible, même si le pavillon F a subi moins de transformations que le pavillon E. Leur positionnement au cœur du plan de masse de l'hôpital leur confère une place déterminante dans la composition urbaine comme les pièces maîtresses du projet urbain, au même titre que le pavillon H détruit. Il ne fait aucun doute que la question des démolitions se poserait en d'autres termes si les projets contemporains s'appliquaient à restructurer les bâtiments élevés le long de la rue Trarieux, c'est-à-dire au nord du site en préservant le plan pavillonnaire de l'hôpital. Les pavillons E et F appartiennent à la trame matricielle du projet de Garnier rendant par là même leur démolition partielle ou totale des plus problématiques.

Dans son étude conduite pour le service de l'Inventaire en 1999, Maryannick Chalabi soulignait en particulier que : « l'état actuel de l'hôpital altère quelque peu la lecture d'ensemble de l'œuvre. La recherche de surfaces utiles s'est faite souvent de manière anarchique par occupation des cours anglaises ou construction de corps de bâtiment dans les cours principales. Ajoutés à la concentration des véhicules en stationnement, ces adjonctions nuisent bien évidemment au concept de cité-jardin » et d'ajouter que :

« Plusieurs pavillons ont subi des surélévations ou des adjonctions qui témoignent de la volonté, plus ou moins heureuse, des architectes de s'adapter à l'ensemble qu'ils devaient modifier (C, G, K-J, L, M, N). Un certain nombre de pavillons et de bâtiments conservent des dispositions proches de l'origine. La destruction programmée des pavillons peu altérés E, F, I et H devrait conduire à une attention plus soutenue sur le devenir des pavillons et bâtiments subsistants (1 X, R, O, S, T, U, 18, 7) et bien sûr la chapelle et la chaufferie<sup>21</sup>. »

L'importance de l'hôpital Édouard-Herriot dans l'œuvre de Tony Garnier n'est certainement plus à démontrer : matérialisation du dessein hygiéniste du maire de Lyon et des spéculations architecturales et urbaines de l'architecte ; à bien des égards, l'hôpital de Grange-Blanche s'assimile à un fragment construit de son projet de Cité industrielle au même titre que le quartier des États-Unis.

Sa valorisation et sa protection s'inscrivent aujourd'hui dans une démarche globale visant à appréhender le chef-d'œuvre de l'architecte dans un contexte plus étendu, qui inclut à notre sens, au sein du quartier médical de Grange-Blanche, l'école d'infirmières et la faculté de médecine de Paul Bellemain ainsi que plusieurs ensembles hospitaliers comme le centre Léon Bérard et l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes de Lyon. Aussi, malgré les engagements des pouvoirs publics et la relative progression de la prise en compte du patrimoine Garnier par les maîtres d'ouvrages – on songe en particulier au bailleur social Grand Lyon habitat pour le quartier des États-Unis – la reconnaissance de l'œuvre de l'architecte tarde à venir. En ce sens, les enjeux hospitaliers et de santé publique ne sauraient s'imposer en

---

<sup>21</sup> <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/IA69002127>

occultant la valeur patrimoniale de l'hôpital de Grange-Blanche et son importance à l'échelle de l'histoire de l'architecture et du Mouvement moderne. À travers le cas emblématique de cet hôpital, c'est plus globalement le devenir du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle dans l'agglomération lyonnaise qui est véritablement interrogé.

## 6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

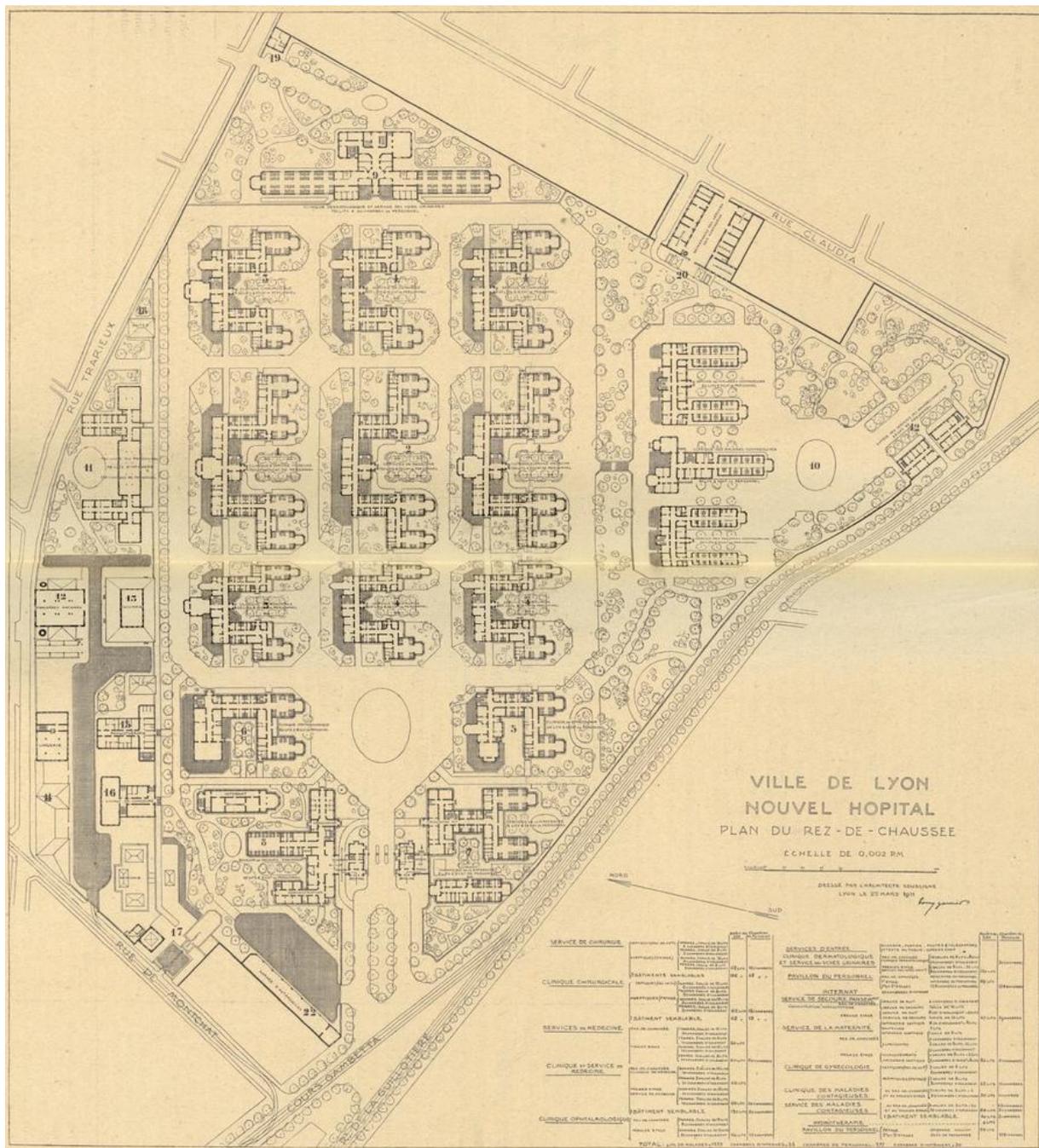


Fig. 2 – Tony Garnier, *Nouvel hôpital*, plan du rez-de-chaussée, 23 mars 1911. Arch. mun. Lyon. 1 S 156.



Fig. 3 - Hôpital Edouard-Herriot ; Le Plateau et les Services d'enfants, Carte postale, n.d., Bibliothèque municipale de Lyon, B03CP6900 002379

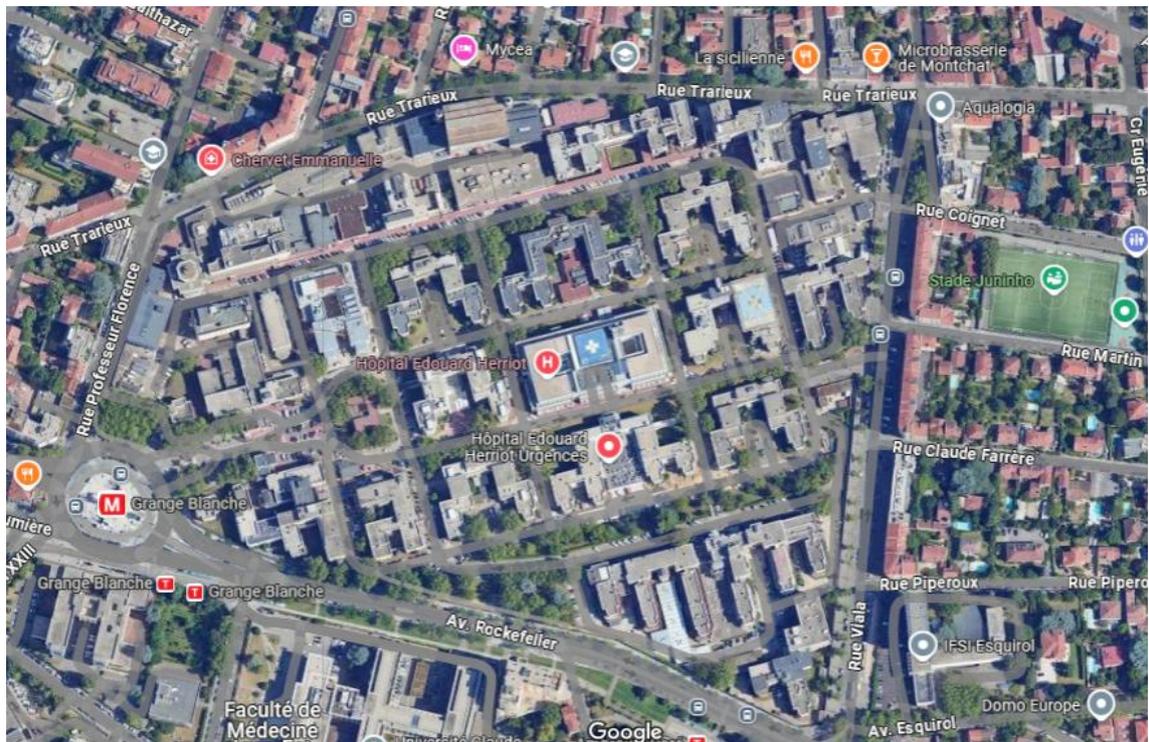


Fig. 4 – Vue aérienne de l'hôpital Édouard Herriot (janvier 2025). Source : Google Street.



Fig. 5 – Plan de l’hôpital de Grange-Blanche (2024), source : HCL.



Fig. 6 – La démolition du pavillon H (juillet-novembre 2015). Source : 20 minutes, 15 juillet 2015.



Fig. 7 – Le nouveau pavillon H en construction. Source : *20 minutes*, 10 novembre 2016.



Fig. 8 – Le pavillon H à sa livraison en 2017. Source : <https://www.chatillonarchitectes.com/portfolio/hopital-edouard-herriot/>



Fig. 9 – Le nouveau pavillon H dans la perspective du pavillon N. Source : <https://www.architecture-hospitaliere.fr/wp-content/uploads/2023/10/V-Vue-Timelapse-exterieur.jpg>



Fig. 10 – Hôpital Édouard-Herriot, plan de restructuration et de modernisation à partir du pavillon H (en gris, l’emprise des nouveaux pavillons E, F, I projetés). Source : HCL.



Fig. 11 – Schéma de réorganisation des services de l’hôpital Édouard-Herriot. Source : *Tribune de Lyon*, 5 décembre 2022.

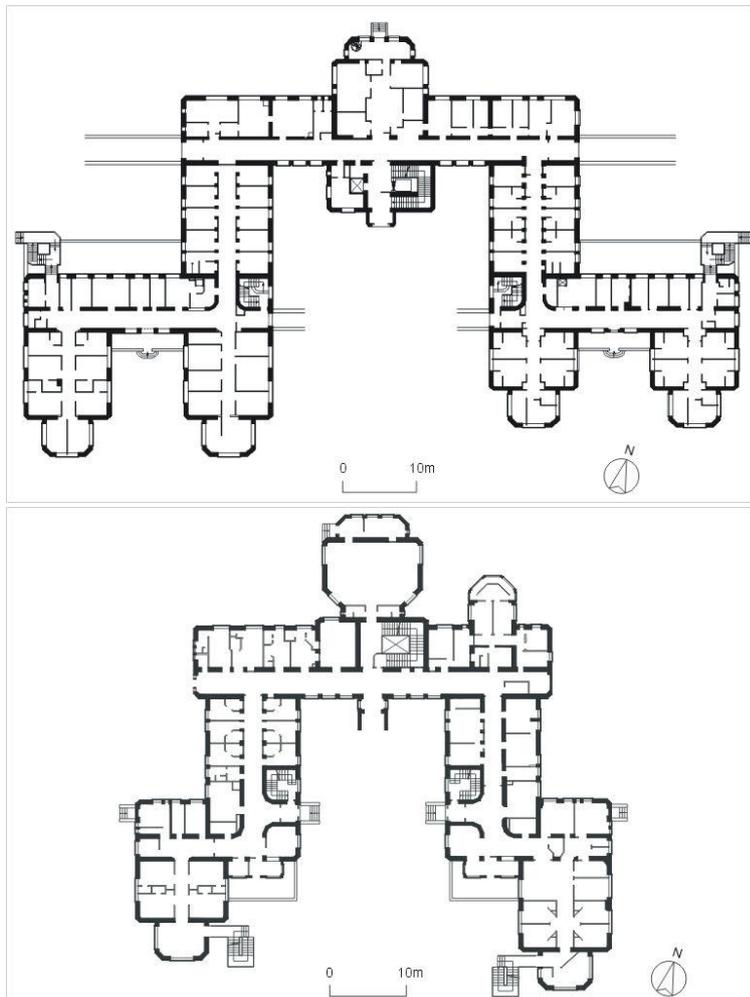


Fig. 12 – Plans des pavillons E et F (© Société rhodanienne de Topographie/



Fig. 13 – Vue aérienne des pavillons E et F (janvier 2025). Source : Google street.



Fig. 14 – Vue du pavillon E et de la cour anglaise qui le borde – Photo © Philippe Dufieux, février 2025.



Fig. 15 – Vue du pavillon F (les escaliers ont été ajoutés dans les années 1980) – Photo © Philippe Dufieux, février 2025.



Fig. 16 – Rénovation du pavillon N et urgences psychiatriques par l'agence Soho architecture en 2023. Source : Soho architecture.

## 1. Archives visuelles :

Fig. 1 - Entrée de l'hôpital Edouard-Herriot, Lyon, Carte postale, n.d., Bibliothèque municipale de Lyon, B03CP6900 002377

Fig. 2 – Tony Garnier, *Nouvel hôpital, plan du rez-de-chaussée*, 23 mars 1911. Arch. mun. Lyon. 1 S 156.

Fig. 3 - Hôpital Edouard-Herriot ; Le Plateau et les Services d'enfants, Carte postale, n.d., Bibliothèque municipale de Lyon, B03CP6900 002379

## 2. Photographies et dessins récents :

Fig. 4 – Vue aérienne de l'hôpital Édouard Herriot (janvier 2025). Source : Google Street.

Fig. 5 – Plan de l'hôpital de Grange-Blanche (2024), source : HCL.

Fig. 6 – La démolition du pavillon H (juillet-novembre 2015). Source : *20 minutes*, 15 juillet 2015.

Fig. 7 – Le nouveau pavillon H en construction. Source : *20 minutes*, 10 novembre 2016.

Fig. 8 – Le pavillon H à sa livraison en 2017. Source :

<https://www.chatillonarchitectes.com/portfolio/hopital-edouard-herriot/>

Fig. 9 – Le nouveau pavillon H dans la perspective du pavillon N. Source :

<https://www.architecture-hospitaliere.fr/wp-content/uploads/2023/10/V-Vue-Timelapse-exterieur.jpg>

Fig. 10 – Hôpital Édouard-Herriot, plan de restructuration et de modernisation à partir du pavillon H (en gris, l'emprise des nouveaux pavillons E, F, I projetés). Source : HCL.

Fig. 11 – Schéma de réorganisation des services de l'hôpital Édouard-Herriot. Source : *Tribune de Lyon*, 5 décembre 2022.

Fig. 12 – Plans des pavillons E et F (© Société rhodanienne de Topographie /

<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/IA69002127>)

Fig. 13 – Vue aérienne des pavillons E et F (janvier 2025). Source : Google street.

Fig. 14 – Vue du pavillon E et de la cour anglaise qui le borde – Photo © Philippe Dufieux, février 2025.

Fig. 15 – Vue du pavillon F (les escaliers ont été ajoutés dans les années 1980) – Photo © Philippe Dufieux, février 2025.

Fig. 16 – Rénovation du pavillon N et urgences psychiatriques par l'agence Soho architecture en 2023. Source : Soho architecture.

Date : 21 février 2025

Rapporteur : Philippe Dufieux, à la demande de l'Institut Tony Garnier